



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

**Population, mondialisation et développement : quelles dynamiques ? / sous la direction de
Luc Cambrézy et Véronique Petit
éd. la Documentation française, 2012
cote : 58.693**

Outre les deux directeurs, dix contributeurs ont participé à cet ouvrage, démographes, économistes du développement, anthropologues, géographes, dont plus de la moitié appartiennent à l'IRD et/ou à l'INED. À l'heure où, en France comme dans un certain nombre d'agences internationales, on a lancé la réflexion sur « l'après 2015 », échéance des objectifs mondiaux du développement arrêtés en 2000 et de la fixation de nouveaux objectifs, cette brochure vient à point. Entre autres, pour l'ASOM et ses membres qui prennent des dispositions pour ne pas être absents du débat.

« Le fil directeur de cet ouvrage a été de donner quelques pistes d'analyse pour penser la problématique du développement et la dichotomie Nord-Sud en ciblant quelques sujets suscitant de vifs débats ou motifs de certaines conclusions ou raccourcis simplificateurs (population, environnement, urbanisation, etc.)... », écrivent en tête de leur conclusion les deux directeurs de l'ouvrage. Telle est en effet la meilleure présentation que l'on peut donner des objectifs des auteurs. Mais il faut définir le contenu des pistes proposées.

Pour ce qui concerne la démographie par exemple, l'avant-propos et les deux contributions qui lui sont consacrées conduisent à écarter toute description simpliste, toute prévision catastrophiste : non, la croissance démographique fulgurante que connaît le monde depuis sept ou huit décennies n'est pas exponentielle, les projections actuelles, prudentes, conduisent d'abord à un ralentissement, déjà avéré pour l'Asie, dont on voit les prémisses pour l'Afrique, ce qui pourrait se traduire par une population mondiale tendant à l'équilibre à la fin du siècle. Au-delà des chiffres globaux, l'évolution démographique se traduit encore par des bouleversements de la pyramide des âges, divers selon les grandes régions et lourds de changements sociétaux, par l'urbanisation, elle-même responsable d'évolutions significatives des sociétés, par l'entrée accélérée des milieux ruraux dans les circuits commerciaux, par la part décroissante dans la population mondiale de continents comme l'Europe (qui pourrait être de 7 % en 2100 contre 22 % en 1950) ou d'autres régions parmi les plus prospères qui ont entamé depuis très longtemps leur transition démographique, alors que l'Afrique par exemple, passerait de 9 % en 1950 à 35 % en 2100, ce qui ne peut évidemment pas être porteur de conséquences sur les grands équilibres mondiaux. Il va de soi que de telles perspectives démographiques, dont seul un exemple est ici donné, ne permettent pas d'imaginer que l'on puisse en rester à des schémas de pensée anciens ou même récents.

¹ 

Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academie-outre-mer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academie-outre-mer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

Les contributeurs étudient l'évolution démographique telle que constatée et projetée et l'examinent au regard de cinquante ans de débats à propos des relations entre population et environnement. Après avoir rappelé le catastrophisme quasi malthusien des années 1960-1970, accompagné de vocables qui ont fait date et portent encore (explosion démographique, surpopulation, optimum de population...), ils analysent la complexité des relations entre population et environnement qui exclut là encore toute analyse simpliste. Ils reconnaissent cependant que la croissance, non pas forcément démographique mais d'abord et surtout économique, explique les phénomènes de réchauffement et autres aléas environnementaux. Alors que, jusqu'aux années 1960, les États du Nord, ne représentaient qu'une minorité de la population mondiale tout en étant les principaux pollueurs, la combinaison d'une rapide croissance de la population et d'une encore plus rapide croissance économique dans le reste du monde a changé la donne. Le ralentissement de la croissance démographique est susceptible d'accorder des délais supplémentaires à l'adaptation telle que celle préconisée par le concept de développement durable (rapport Brutland et Rio, 1992). Concept et mesures qui dépendent plus de l'action des gouvernements (atténuation des effets de l'émission des gaz à effet de serres pour le long terme et de diverses mesures d'adaptation pour le plus court terme). Là encore, l'analyse ne permet pas ou plus les raccourcis simplificateurs que l'on entend souvent dans le discours politique ou dans l'opinion publique.

L'on s'intéresse ensuite aux interactions entre institutions et développement, qui ne sont en aucun cas à voie unique. La question est du reste posée de savoir s'il y a réellement convergence ou parallélisme entre développement et démocratie, le développement étant réel dans un certain nombre d'États dont les principes de gouvernement sont tout sauf démocratiques, voire respectueux des droits de l'homme. Alors que dans d'autres pays, une démocratie au moins formelle n'assure pas forcément un développement significatif. Comme on le devine, les auteurs n'apportent pas de réponse explicite à la question posée, sinon qu'elle ne peut pas ne pas être posée et qu'il faut savoir quelles conséquences en tirer.

Quelques autres problématiques font l'objet de développements d'autant plus intéressants qu'ils posent des questions complexes auxquelles ils apportent là aussi des réponses nuancées, réfutant toute simplification excessive mais exposant clairement les données des problèmes. Par exemple, dans la contribution consacrée aux « migrants qualifiés et à la mondialisation », la question posée est : ces migrations contribuent-elles au développement (des pays d'accueil, bien sûr, mais aussi et surtout des pays de départ) ? La réponse est nuancée mais dans l'ensemble plus positive que celle que retient le plus souvent l'opinion publique, laquelle s'émue plus souvent du *brain drain* que du *brain gain*.

Autre exemple, celui de la question foncière, ou des relations ville/campagne : l'expansion démographique, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, a conduit au cours des dernières décennies à l'occupation de vastes espaces autrefois inoccupés ou fort peu peuplés. Mais il ne s'agit pas d'une simple extension : elle s'accompagne de profondes adaptations de la propriété foncière, des modes d'exploitation, des circuits commerciaux de courte ou de longue portée etc. Jusqu'à présent, moyennant ces adaptations, ni l'espace ni la terre n'ont manqué. Mais la logique dominante, celle qui fait de la propriété foncière une question relevant d'abord du secteur privé et productiviste a conduit à la marginalisation de centaines de millions de ruraux pauvres et a posé de nouveaux problèmes d'environnement. On doit



Académie des sciences d'outre-mer

regretter que la question de l'accès à la terre, de sa gestion et de son contrôle ne soit pas davantage prise en compte dans les grands débats relatifs aujourd'hui au développement.

Dans leur conclusion, plus résolument engagées que les contributions proprement dites, les deux directeurs constatent que les paradigmes des dernières décennies ne sont plus d'actualité, même s'ils pèsent encore sur les approches actuelles du développement. La décolonisation d'abord, la fin de l'affrontement Est-Ouest ensuite, la complexification des problématiques Nord (riche et industrialisé)-Sud (pauvre, rural et « sous-développé »), l'émergence de nouvelles puissances politiques, économiques, industrielles et commerciales, devraient ébranler les anciennes convictions.

Un constat : un véritable décollage économique doit être reconnu pour bon nombre de pays naguère « sous-développés ». Mais, envisageant tous les aspects politiques, économiques et culturels, un second constat : le développement n'est en rien associé à la nature démocratique ou pas des pays ou régions concernés. Ce qui correspond à une remise en cause du modèle occidental idéalisé. Les auteurs vont jusqu'à s'interroger sur l'universalité même des droits fondamentaux. Ces notions correspondraient à une nouvelle forme d'« occidentalocentrisme », de valeurs qui ne sont pas forcément exportables. Si « la mondialisation a eu un impact considérable sur le développement des pays du Sud » (mesuré en termes de croissance), ce qui donne en partie raison aux thèses ultralibérales, ce développement « s'est mis en place dans des conditions très discutables » en termes de redistribution, de la justice sociale et de la protection environnementale.

D'où une interrogation : mais alors, pour quel développement ? Pour les plus pauvres, la notion triviale de « progrès » conserve tout son sens s'il apporte des réponses aux carences les plus élémentaires en matière alimentaire, sanitaire, éducative... Et c'est bien à ce niveau de départ encore inacceptable que s'adressent les objectifs du millénaire. Ils sont suffisamment pragmatiques pour avoir permis au niveau international un large consensus. Mais cela évite de trop clairement poser des questions plus « philosophiques » : outre la question de la démocratie ci-dessus abordée, ces objectifs, en grand partie déjà atteints, répondent-ils aux problématiques des relations entre croissance, consommation et protection de l'environnement ? Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, quid des aspirations au travail d'une jeunesse de plus en plus éduquée, à des biens de consommation de plus en plus diversifiés et nombreux, au désir de ne plus seulement survivre dans des conditions meilleures que par le passé mais d'accéder à un niveau de vie tel qu'on croit qu'il existe « ailleurs », au loin... ? Or aujourd'hui, il n'existe pas – ou on ne l'a pas encore énoncée – d'alternative au modèle libéral qui sous-tend la mondialisation. À moins que, hors l'Occident, les populations concernées ne la construisent.

L'ouvrage se conclut sur ce qui pourrait devenir évident : en raison des évolutions démographiques et économiques décrites dans les diverses contributions, en raison encore des rapides bouleversements des rapports de force, « l'Occident n'est plus le chef d'orchestre d'un ordre dessiné à sa convenance et gageons que c'est dans ce Sud aux limites introuvables qu'est en train de s'écrire le prochain ordre mondial ».

On pourra partager ou non ces conclusions, la dernière surtout, cela mérite réflexion et discussion. On ne pourra pas contester les considérations qui y conduisent. Pas plus que l'on



Académie des sciences d'outre-mer

ne pourra éviter de retenir comme au moins vraisemblables les analyses exposées dans l'ouvrage, dérangeantes pour un certain nombre d'idées reçues. Dérangeantes mais que tout lecteur un peu familier des problématiques du développement au cours des dernières décennies et des débats sur l'aide au développement ne peut que partager.

Jean Nemo